

# L'IMPÔT : MOYEN D'ENRICHIR LES RICHES

LES LIBERTAIRES CONTRE L'IMPÔT

*« L'impôt est la forme la plus commode pour les riches  
de tenir le peuple dans la misère. »  
(P. Kropotkine)*

## PAYER L'IMPÔT ?

Par Raphaël Dunois

(*Le Libéraire*, janv-fév. 1899)

\*  
\* \*

Les scribes de cette littérature et de cette presse toutes confites en soumission dévote — non moins que profitante, à la bourgeoisie maîtresse s'acharnent à plaisir à couvrir le peuple — la populace ! — de toutes les dégradations, de tous les vices : et ce thème est usuel au point d'en être usé. Ne faut-il point répandre que le peuple est gâté jusqu'en ses moëllles ? — Car un peuple gâté veut des maîtres à poigne et à bâton pour sa conduite ; il veut des pions à fêrule pour l'éduquer selon les bons préceptes et le corriger s'il défaille. En vérité, qui s'est bien persuadé de la pourriture des basses couches est prêt à trouver bonne toute autorité parce qu'il reste entendu que rien n'est au monde moralisateur comme l'autorité. C'est un « postulat nécessaire », me souffle quelqu'un qui sait les philosophies.

Par exemple, si la laderie est vice, qu'il te soit accordé, brave et bon Populo, mon frère, que tu n'es pas près de tomber en celui-là — ce qui, en des temps qui se font durs, est évidemment méritoire. Parbleu non, tu n'es pas [*mot illisible*] pour deux liards. Et si jamais artiste s'avise de faire de toi quelque effigie symbolique, qu'il te représente comme il convient, dans ton geste le plus coutumier : la main dans la poche, celle où est le sac des écus.

Brave et bon peuple ! Souverain d'un sou ! Comme le pochard à vin tendre, c'est lui qui toujours paie, les consommations et la casse aussi. Et ceux qui ont quelque pitié de lui, le plaignent en voyant combien on le gruge et on le vole et combien, bon garçon sans méfiance, il subit tout d'un cœur léger, tout, gabegies et pilleries.

Nos commis, nos comptables, préposés par nous au soins de nos affaires, en savent quelque chose. L'autre jour, dans un mauvais lieu que nous avons grand tort de tolérer — la Chambre aux Députés — nos commis, nos comptables causaient d'affaires, entre eux. Que retenir de cette parlotte, sinon cette bonne nouvelle annoncée avec une satisfaction visible : NOS FORCES CONTRIBUTIVES vont se développant normalement !

Nos forces se développent ?... Heureux augure ! — Allons, tant mieux ! Il y a encore de l'avenir pour nos maîtres pillards !

Profitant de l'occasion, nos commis ont bien voulu nous faire connaître — ce qui, je l'avoue, m'a paru ne pas nous émouvoir fort — qu'en l'année ou nous voici, 1899, nous aurons à fournir la grosse somme de 3 milliards 544 millions, sans d'ailleurs compter les crédits supplémentaires et extraordinaires que l'usage s'est établi d'ouvrir. Nous les payerons également. Ça ne dépasse pas nos forces contributives...

\*  
\* \*

Au temps des trois ordres, noblesse et clergé ne payaient rien. La bourgeoisie, troisième ordre, payait ; le popolo, que nul ne comptait, payait aussi. Criante, hurlante injustice ! On fit une révolution, au nom d'un petit stock d'immortels principes et depuis lors tout le monde paye, millionnaires, petits bourgeois, ouvriers et paysans. Egalité devant l'impôt ! c'est un des principes immortels.

— Puisque tout le monde, pourvu des mêmes droits, peut tirer mêmes avantages de la société, tout le monde doit passer à la caisse. Tu jouis, donc tu payes. Ce raisonnement d'économiste est merveilleux.

Au surplus, le popolo est, dit-on, très glorieux de l'égalité devant l'impôt. Il paye donc et pense que les conquêtes de 1789 ont rudement du bon.

\*  
\* \*

Las ! cette crédulité tranquille a été troublée. On a ouvert des voies au mécontentement. On a dit au peuple : on t'abuse, on se joue de toi. Ta sûreté ? Les bourgeois, émancipés par la révolution que tu as faite, s'en lavent les mains : la leur est conquise. Ton repos ? qu'importe aux richards pourvu qu'ils mangent leurs rentes en toute tranquillité. Quant à tes besoins, point n'en ont souci. S'ils t'instruisent, c'est dans le respect des privilèges, dans la soumission servile, les croyances mensongères ; et s'ils te soignent, c'est quand, n'en pouvant plus, on te ramasse à la rue, et encore tu sais s'il faut des protections pour entrer à l'hôpital et à l'asile.

L'impôt, qu'est-ce encore que cela ? Une prime d'assurance qu'on paye à l'Etat, pour qu'il *assure* le maintien de l'ordre par ses innombrables serviteurs et agents. Or l'Etat qui est aux mains des riches ne t'assure rien à toi, peuple ouvrier ; rien, ni salaire fixe, ni travail continu, ni retraite en ta vieillesse, il ne garantit pas ta propriété, tu n'en as pas. S'il intervient entre tes patrons et toi, c'est des fois : pour te fusiller, toujours pour te donner tort. Que te font à toi la durée et l'équilibre d'une société dont tu n'as rien à attendre de bon ? Pourquoi te rançonnerait-on toujours pour l'entretien et l'engrais des bureaucrates, policiers, piêtres, magistrats et soldats ? La société est pour eux une lubie grassement servie ; toi, tu n'en as que les reliefs, comme un pauvre, comme un chien. Qu'ils en soldent eux-mêmes les dépenses, ce sera juste. L'égalité devant l'impôt suppose l'égalité devant la richesse et une société à base communautaire.

L'iniquité est aussi criante qu'au temps d'autrefois.

\*  
\* \*

Des années ont coulé depuis que des précurseurs semaient ces idées-là dans le cerveau populaire incessamment en travail.

Aujourd'hui on commence sérieusement à se dire : Que les bourgeois paient l'impôt eux-mêmes. Nourrir ceux qui les servent, rembourser leurs créanciers, c'est leur affaire.

L'impôt du sang, comme l'impôt de l'argent, est iniquité. C'est aux bourgeois de se défendre ; ils ont intérêt aux guerres, point nous.

Poussant à fond, on dit encore : C'est nous, ouvriers des villes et paysans des bourgs qui produisons toute richesse.

Les bourgeois, qui n'en font pas un coup et tuent le temps au cercle ou dans les chasses, tirent à eux tout notre travail. Sous prétexte de propriété, nous sommes détournés, dépouillés par ces brigands légaux, extracteurs de plus-value.

Le peuple est devenu assez grand pour faire ses affaires tout seul, sans impôts ni mandataires pour le voter. S'il est besoin qu'il se défende, il se défendra lui-même, et sans état-major. Et puisque c'est lui qui travaille, il entend enfin consommer sans partage les fruits qu'il tire des labeurs.

Ces idées-là, elles sont semées en bonne terre. Elles lèvent, elles mûriront au soleil du nouveau siècle. Nos enfants aux étés futurs feront les bienheureuses moissons.

R. DUNOIS.

[pseudo de Amédée Dunois]

*Le Libéraire* N°166 – Du 29 janvier au 4 février 1899.

# L'IMPÔT : MOYEN D'ENRICHIR LES RICHES

Par Pierre Kropotkine

(*Les Temps Nouveaux*, mars 1900)

\*

\* \*

## L'IMPÔT

---

Si l'État, par le service militaire, par l'enseignement qu'il dirige dans l'intérêt des classes riches, par l'Eglise et par ses milliers de fonctionnaires, exerce déjà, à la fin de ce siècle, un pouvoir formidable sur les individus, — ce pouvoir est encore décuplé au moyen de l'impôt.

Instrument anodin à ses débuts, salué et appelé par les contribuables eux-mêmes lorsqu'il vint remplacer les corvées, l'impôt est devenu aujourd'hui, non seulement un lourd fardeau, mais aussi une arme d'une puissance d'autant plus grande qu'elle se déguise sous mille aspects, pour diriger toute la vie économique et politique des sociétés. Ceux qui sont au pouvoir s'en servent aujourd'hui, non seulement pour se tailler des traitements, mais surtout pour faire et défaire les fortunes, pour accumuler des richesses immenses aux mains de quelques privilégiés, pour constituer les monopoles, pour ruiner le peuple et l'asservir aux riches — et tout cela sans que les imposés se doutent seulement de la puissance qu'ils ont remise à leurs gouvernants.

— « Qu'y a-t-il de plus juste, cependant, que l'impôt ? nous diront sans doute les défenseurs de l'Etat. Voici, diront-ils, un pont bâti par les habitants de telle commune. La rivière, grossie par les pluies, va l'emporter si on ne s'empresse de le réparer. N'est-il pas naturel et juste d'appeler tous les habitants de la commune pour réparer ce pont ? »

« Ou bien, diront-ils, voilà un gué qui devient impraticable à certaines saisons. Pourquoi les habitants des communes voisines ne s'imposeraient-ils pas pour bâtir un pont ? Pourquoi ne viendraient-ils pas, tous, la bêche à la main, réparer cette digue ? rechausser cette route ? Ou bien encore bâtir un magasin à blé, auquel chaque habitant verserait tant de blé par an pour parer aux disettes ? » Et ainsi de suite.

Tout cela est si naturel, si juste, si raisonnable, que l'individualiste le plus entêté n'aurait rien à y redire, à plus forte raison si une certaine égalité de conditions règne dans la commune. Les journées données au travail de tous dans l'intérêt de la commune peuvent même devenir — c'est en effet le cas dans les villages russes — de vraies fêtes de travail communal.

Et, multipliant des exemples de ce genre, les économistes et les défenseurs de l'Etat en général s'empressent de conclure que l'impôt est justifiable, désirable à tous les points de vue et... « Vive l'impôt ! »

\*

\* \*

Eh bien ! tout ce raisonnement est faux. Car leur origine dans *le travail communal, fait en commun*, — l'impôt ou plutôt les impôts formidables et multiples que nous payons à l'Etat, ont une tout autre origine — *la conquête*.

C'est sur les peuples *conquis* que les monarchies de l'Orient, et plus tard la Rome des empereurs, prélevaient les *corvées*. Le citoyen romain en était exempté ; il s'en déchargeait sur les peuples soumis à sa domination. Jusqu'à la grande Révolution — en partie jusqu'à nos jours — les prétendus descendants de la race conquérante (romaine, germaine, normande), c'est-à-dire les « soi-disant nobles », ont été exemptés de l'impôt. Le manant, l'os noir conquis par l'os blanc, figurait seul sur la liste des « corvéables et taillables à merci ».

De la conquête, du servage vient donc l'impôt que nous payons aujourd'hui à l'Etat — nullement du travail communal librement consenti. En effet, lorsque l'Etat accablait le peuple de corvées aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, il ne s'agissait nullement de ces travaux que hameaux ou villages entreprenaient en vertu du libre consentement de leurs habitants. Des centaines de mille paysans étaient amenés sous escorte militaire des villages lointains pour bâtir telle route nationale ou telle forteresse ; pour transporter les provisions nécessaires à l'alimentation d'une armée ; pour suivre, avec leurs chevaux exténués, les nobles partis à la conquête de nouveaux châteaux. D'autres travaillaient dans les mines et les usines de l'État ; d'autres encore, sous les fouets des fonctionnaires, obéissaient aux fantaisies criminelles de leurs maîtres, en creusant les étangs des châteaux royaux ou en bâtissant des palais pour les rois, les seigneurs et leurs courtisanes, alors que les femmes et les enfants de ces corvéables broutaient l'herbe des champs incultes, mendiaient sur les routes ou se jetaient, affamés, sous les balles des soldats, pour piller les convois de blé exporté.

La corvée, imposée d'abord à la race conquise (tout comme les Anglais l'imposent aujourd'hui aux noirs d'Afrique), et plus tard à tous les manants, telle fut l'origine — la vraie origine de l'impôt que nous payons aujourd'hui à l'Etat. S'étonnera-t-on alors que l'impôt ait gardé jusqu'à nos jours le cachet de son origine ?

\*  
\* \*

Ce fut un immense soulagement pour les campagnes lorsque, aux approches de la grande Révolution, on commença à remplacer les corvées de l'Etat par une espèce de rachat — l'impôt payé en argent ; et lorsque la Révolution, apportant enfin un rayon de lumière dans les chaumières, abolit une partie des gabelles et des tailles qui pesaient directement sur le plus pauvre, et que l'idée d'un impôt plus équitable (aussi plus profitable pour l'Etat) commença à se faire jour, ce fut un contentement général dans les campagnes.

Mais, jusqu'à présent, l'impôt est resté fidèle à son origine première. Entre les mains des bourgeois qui se sont emparés du pouvoir, il n'a cessé de grandir. Grâce à l'impôt, la clique des gouvernants — l'Etat, représentant la quadruple alliance du roi, de l'Eglise, du juge et du soldat — n'a cessé d'élargir ses attributions et de traiter le peuple

en race conquise. Et aujourd'hui, moyennant cet instrument précieux qui frappe sans qu'on ressente directement ses coups, nous sommes devenus presque aussi asservis envers l'Etat que nos pères l'étaient autrefois envers leurs seigneurs et maîtres.

\*  
\* \*

Quelle quantité de travail donne donc chacun de nous à l'État ? Aucun économiste n'a jamais cherché à évaluer le nombre de journées de travail que le travailleur des champs et des usines donne chaque année à cette idole babylonienne. On fouillerait vainement les traités d'économie politique pour arriver à une évaluation approximative de ce que l'homme qui produit les richesses donne de son travail à l'Etat. Une simple évaluation basée sur le budget de l'Etat, de la nation, des provinces et des communes (qui contribuent aussi aux dépenses de l'Etat), ne dirait rien ; car il faudrait estimer, non pas ce qui rentre dans les caisses du trésor, mais ce que le paiement de chaque franc versé au trésor représente de dépenses réelles faites par le contribuable. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la quantité de travail que le producteur donne chaque année à l'Etat est immense. *Elle dépasse sans aucun doute* les trois jours de travail par semaine que le serf donnait jadis à son seigneur.

\*  
\* \*

Et notez bien que, quoi que l'on fasse pour remanier l'assiette de l'impôt, c'est toujours le travailleur qui en supporte tout le fardeau. Chaque centime payé au trésor est payé en fin de compte par le travailleur, le producteur.

L'Etat peut bien rogner plus ou moins le revenu du riche. Mais encore faut-il que le riche ait un revenu, que ce revenu soit fait, produit par quelqu'un — et il ne peut être fait que par celui qui produit quelque chose par son travail. L'Etat réclame au riche sa part du butin ; mais d'où vient le butin qui représente en fin de compte tant de blé, de fer, de porcelaine ou d'étoffes vendues, — tous résultats du travail de l'ouvrier producteur ? A part les richesses qui viennent de l'étranger, et qui représentent l'exploitation d'autres travailleurs, en Russie, en Orient, en Argentine, en Afrique — c'est encore les travailleurs du pays même qui doivent donner tant de journées de leur travail pour payer l'impôt, ainsi que pour enrichir les riches.

On nous parle quelquefois d'impôt progressif sur le revenu. Par ce moyen, l'Etat rogne un peu mieux le revenu du riche ; il lui prend un peu plus de ce que celui-ci a soustrait au travailleur. Mais c'est tout. C'est toujours l'ouvrier qui paie, et qui généralement paie *plus* que l'Etat n'en a pris au riche.

Ainsi, dernièrement, nous avons pu voir comment l'impôt sur les maisons habitées dans notre commune ayant été augmenté dans la proportion de 5 francs environ par an, par petit logement ouvrier (demi maisonnette, comme on dirait en Angleterre) — immédiatement les prix de ces loyers montèrent dans la proportion de 60 centimes par semaine, soit 30 francs environ par an. Le propriétaire de l'immeuble s'est déchargé de

suite de l'augmentation sur ses tenanciers, et il en a profité du coup pour augmenter son exploitation.

Et quant à l'impôt indirect, nous savons non seulement que les objets consommés par tout le monde sont surtout frappés par l'impôt (les autres rapportent peu), mais aussi que toute augmentation de quelques centimes de l'impôt sur les boissons, ou le café, ou le blé, se traduit par une augmentation incomparablement plus forte des prix.

\*  
\* \*

Il est de toute évidence, d'ailleurs, que celui-là seul qui *produit*, qui crée de la richesse par son travail, peut payer l'impôt. Le reste n'est qu'un partage du butin volé à celui qui produit, — partage qui, dans un immense nombre de cas, se résume pour le travailleur en un surcroît d'exploitation.

Aussi pouvons-nous dire qu'à part l'impôt prélevé sur les richesses faites à l'étranger, les milliards versés en France chaque année au Trésor sont prélevés en entier sur le travail des dix millions environ de travailleurs que possède la France.

\*  
\* \*

Ici, le travailleur paye comme consommateur des boissons, du sucre, des allumettes, du pétrole. Là, en payant son loyer, il paye l'impôt que l'État prélève sur le propriétaire de la maison. Là encore, en achetant son pain, il paye les impôts fonciers, la rente de la terre, le loyer et les impôts de la boulangerie, la supervision, le ministère des finances, etc. Là enfin, en s'achetant un habit, il paye les droits sur le coton importé, le monopole créé par le protectionnisme, le monopole des mines de charbon, — bref, toute la séquelle d'impôts que l'État, la province, la commune prélèvent sur le sol, la matière brute, la manufacture, le revenu du patron, le privilège de l'instruction — tout, tout ce que la commune, la province et l'État voient venir au trésor.

Combien de journées de travail par an représentent donc tous ces impôts ? Doutez-vous, après cela, que l'ouvrier moderne travaille plus pour l'État que le serf ne travaillait autrefois pour son maître ?

\*  
\* \*

Mais si ce n'était que cela !

La réalité est que l'impôt donne aux gouvernants le moyen de rendre l'exploitation plus intense, de retenir le peuple dans la misère, de créer légalement, sans parler du vol ou des Panamas, des fortunes que jamais le capital seul n'aurait pu accumuler. Nous allons le voir dans le prochain article.

PIERRE KROPOTKINE  
*Les Temps Nouveaux* N° 45 – Du 3 au 9 mars 1900



## L'IMPÔT MOYEN D'ENRICHIR LES RICHES

(*Les Temps Nouveaux* – Du 10 au 16 mars 1900)

---

C'est si commode, l'impôt ! Les naïfs — les « chers citoyens » des périodes électorales — ont été amenés à voir dans l'impôt le moyen d'accomplir les grandes œuvres civilisatrices, utiles à la nation. Mais les gouvernants savent parfaitement que l'impôt leur offre le moyen le plus commode de faire les grandes fortunes aux dépens des petites ; d'appauvrir les masses et d'enrichir quelques-uns ; de livrer le paysan et le prolétaire, pieds et mains liés, au fabricant et à l'agioteur ; d'encourager telle industrie au profit de telle autre et toutes les industries en général aux dépens de l'agriculture et surtout du paysan.

Si l'on s'avisait demain de voter à la Chambre 50.000.000 de francs au profit des grands propriétaires fonciers (ainsi que l'a fait Salisbury pour récompenser ses électeurs conservateurs), toute la France crierait comme un seul homme ; le ministère serait immédiatement par terre. Eh bien !, au moyen de l'impôt on fait passer les mêmes cinquante millions des poches des pauvres dans celles des riches, sans que ceux-là s'aperçoivent même de l'escamotage. Personne ne crie, et le même but est atteint à merveille. Si bien que cette fonction de l'impôt passe inaperçue par ceux-là mêmes qui font de l'étude des impôts leur spécialité.

\*

\* \*

C'est si simple ! Il suffit, par exemple, de grever de quelques centimes additionnels le paysan, son cheval et son char, ou bien ses fenêtres, pour ruiner du coup quelques dizaines de mille de ménages d'agriculteurs. Ceux qui avaient déjà toutes les peines du monde à joindre les deux bouts, ceux que le moindre choc pouvait déjà ruiner et reléguer dans les rangs du prolétariat, sont écrasés cette fois-ci par une légère addition à l'impôt. Ils vendent leurs lopins et s'en vont vers les villes, offrant leurs bras aux propriétaires des usines. D'autres vendent leur cheval et se mettent avec acharnement à travailler de la bêche, dans l'espoir de se refaire. Mais une nouvelle augmentation d'impôts, qui se fait à coup sûr dans quelques années, leur porte le coup de grâce : ils deviennent prolétaires à leur tour.

Cela se fait continuellement, d'année en année, sans faire crier personne, excepté les ruinés, dont la voix n'arrive pas au grand public. On l'a vu se faire sur une échelle grandiose, pendant ces dernières quarante années, en Russie, surtout dans la Russie centrale, où le rêve des fabricants moscovites de créer un prolétariat s'est réalisé à la sourdine au moyen de l'impôt, — alors qu'une loi qui aurait cherché à ruiner quelques millions de paysans d'un seul trait de plume aurait fait crier tout le monde, même en Russie, sous un gouvernement absolu. L'impôt a fait à la douce ce que le législateur n'osait pas faire directement.

Et les naïfs socialistes qui se décernent le titre de « scientifiques » de nous parler alors des lois établies, du développement économique, du « fatalisme capitaliste », de sa « négation de soi-même », — alors qu'une simple étude des impôts expliquerait à elle seule le phénomène. C'est que la ruine et l'expropriation du paysan — telle qu'elle s'est faite en Angleterre au dix-septième siècle, et que Marx, dans son jargon aussi vague qu'inscientifique, avait appelée pour cela « accumulation capitaliste primitive », se continue jusqu'à nos jours, d'année en année, au moyen de cet instrument si commode — l'impôt.

Loin de croître selon des lois immanentes de croissance intérieure, la force du capital serait méchamment paralysée dans son extension si elle n'avait à son service l'Etat qui, d'une part, crée tout le temps de nouveaux monopoles (mines, chemins de fer, l'eau à domicile, téléphones, mesures contre les associations ouvrières, action contre les grévistes, éducation privilégiée, etc., etc.) et, d'autre part, édifie les fortunes et ruine les masses de travailleurs au moyen de l'impôt.

Si le capitalisme a créé l'Etat moderne, c'est aussi, — ne l'oublions pas, — l'Etat moderne qui crée et qui nourrit le capitalisme.

\*

\* \*

Adam Smith, au siècle passé, avait déjà signalé cette puissance de l'impôt ; mais l'étude dont il indiqua les grandes lignes ne fut pas poursuivie, et, pour démontrer aujourd'hui cette puissance de l'impôt, il nous faut cueillir nos exemples un peu partout.

Ainsi, prenons l'impôt foncier qui est une des armes les plus puissantes entre les mains de l'Etat. Le huitième rapport du Bureau de travail de l'Etat d'Illinois offre un luxe de preuves pour démontrer comment — même dans un Etat démocratique — des fortunes de millionnaires furent faites, simplement par la façon dont l'Etat frappait la propriété foncière à Chicago. Cette grande cité a grandi simplement par bonds, atteignant 1.500.000 habitants en cinquante années. Eh bien ! en frappant d'impôts la propriété bâtie, alors que la propriété non bâtie, même dans les rues les plus centrales de la cité, n'était imposée que légèrement, l'Etat a créé des fortunes de millionnaires. Des lopins de terre dans telle grande rue qui valaient il y a cinquante ans 6.000 francs pour un dixième d'hectare, ont atteint aujourd'hui la valeur de 5.000.000 à 6.000.000 de francs. Il est cependant de toute évidence que si l'impôt avait été « métrique », — c'est-à-dire tant par mètre carré bâti ou non bâti, — ou bien si la terre avait été municipalisée, jamais pareilles fortunes n'eussent pu s'accumuler. La ville aurait profité de l'accroissement de sa population, dégageant d'autant les maisons habitées par les ouvriers. Maintenant, au contraire, puisque ce sont les maisons à six et à dix étages, habitées par les ouvriers, qui supportent le gros des impôts, c'est l'ouvrier qui est forcé de travailler pour permettre aux riches de devenir encore plus riches ; et, en revanche, il est forcé d'habiter les taudis malsains qui, on le sait assez, arrêtent jusqu'au développement intellectuel de la classe qui habite ces taudis et la livrent d'autant mieux au fabricant. Le *Eighth biennial Report of the Bureau of Labor Statistics of Illinois : Taxation*, 1894, est plein de renseignements frappants sur ce sujet.

\*  
\* \*

Ou bien, prenons l'arsenal anglais de Woolwich. Autrefois, les terres sur lesquelles Woolwich a grandi n'étaient qu'une garenne, habitée seulement par des lapins. Depuis que l'Etat y a bâti son grand arsenal, Woolwich et les communes voisines sont devenues une cité populeuse, où 20.000 hommes travaillent à fabriquer des engins de destruction. Il y a dix mois, on demandait au gouvernement d'augmenter les salaires des ouvriers. « A quoi bon ? répondit l'économiste-ministre Goschen. Ce sera tout absorbé par les propriétaires fonciers !... Pendant ces dix dernières années, les salaires ont monté de 20 pour cent ; mais les loyers ouvriers ont monté entre temps de 50 pour cent... L'augmentation des salaires (je cite verbalement) n'a eu ainsi pour effet que d'envoyer une plus forte somme dans les poches des propriétaires fonciers » (millionnaires déjà). L'argument du ministre était évidemment spécieux mais le fait que les millionnaires absorbent la plupart des salaires augmentés mérite d'être relevé. Ceci est parfaitement vrai. D'autre part, tout le temps, les habitants de Woolwich, comme ceux de toute autre grande ville, sont sommés de doubler et de tripler les impôts pour drainer, canaliser, paver la ville, qui d'infecte est devenue aujourd'hui salubre. Et tout cela, grâce au système d'impôt foncier et de propriété en vigueur, est allé aux propriétaires fonciers. « Ceux-ci revendent au détail aux contribuables les bénéfices qu'ils ont empochés des améliorations sanitaires payées par ces mêmes contribuables », dit, parfaitement vrai, le journal des coopérateurs de Woolwich, *Comradeship*. Ou bien, on fait à Woolwich un radeau à vapeur pour traverser la Tamise. La municipalité rachète le droit d'entretenir ce radeau au monopoliste qui avait reçu un jour ce monopole de l'État. Le tout coûte aux contribuables 5.500.000 francs en huit ans — et un petit lopin de terre situé près du radeau monte en valeur de 75.000 francs, lesquels sont empochés par le propriétaire foncier.

Mais quoi ! Les travailleurs font un syndicat et, à force de luttes, réussissent à maintenir leurs salaires à un niveau plus élevé ; ils fondent aussi une coopérative et diminuent ainsi du quart leurs frais d'existence — et « le plus clair de la moisson » va encore aux seigneurs ! Quand un de ces Messieurs se décide à vendre un lopin de ses terres, son agent nous annonce : « Les hauts salaires payés par l'arsenal aux ouvriers, ainsi que l'existence à Woolwich d'une coopérative prospère, rendent ce terrain éminemment approprié pour bâtir des logements ouvriers. » Ce qui veut dire : « Vous pouvez payer cher ce lopin, Messieurs les bâtisseurs de maisons ouvrières. Vous vous rattraperez facilement sur les loyers. » Et l'on paie, pour se repayer plus tard sur l'ouvrier. « Travaille pour nous, pauvre animal qui crois améliorer ton sort par des coopératives sans toucher en même temps à la propriété et à l'impôt ! »

P. KROPOTKINE.

(La fin au prochain numéro.)

*Les Temps Nouveaux* N° 46 – Du 10 au 16 mars 1900

## L'IMPÔT MOYEN D'ENRICHIR LES RICHES

(Suite et fin)

(Les Temps Nouveaux – Du 17 au 23 mars 1900)

---

Sans aller à Chicago ou à Woolwich, ne voyons-nous pas d'ailleurs dans chaque grande ville comment l'Etat, rien qu'en imposant la maison à six étages, habitée par les ouvriers, beaucoup plus fort que l'hôtel privé du riche, constitue un privilège formidable en faveur de celui-ci ? Il lui permet d'empocher la plus-value, donnée à sa propriété par la croissance et l'embellissement de la ville.

Ou bien, on s'étonne que les villes grandissent si rapidement au détriment des campagnes. Et l'on ne veut pas voir que toute la politique financière du dix-neuvième siècle a été de grever l'agriculteur — le vrai producteur, puisqu'il parvient à obtenir du sol trois, quatre et dix fois plus de produits qu'auparavant, — au profit des villes, c'est-à-dire des banquiers, des avocats, des commerçants et de toute la bande de jouisseurs et de gouvernants.

\*

\* \*

Ou bien, prenez l'instruction. Nous avons fait du chemin depuis l'époque où la commune trouvait elle-même une maison pour l'école ainsi que l'instituteur et où le sage, le physicien, le philosophe s'entourait d'élèves volontaires et leur transmettait sa science ou sa philosophie. Aujourd'hui, nous avons l'éducation soi-disant gratuite fournie à nos frais par l'État ; nous avons les lycées, les universités, l'Académie — que sais-je !

Comme l'Etat ne demande pas mieux que de toujours élargir la sphère de ses attributions, et que les citoyens ne demandent pas mieux que d'être dispensés de penser aux affaires d'intérêt général — de « s'émanciper » de leurs concitoyens en abandonnant les affaires communes [à] un tiers — tout s'arrange à merveille. « L'instruction ? » dit l'Etat, « enchanté de la donner à vos enfants ! Pour alléger vos soins de parents, nous allons même vous *défendre* de fourrer le nez dans l'éducation. Nous rédigerons les programmes, — et pas de critiques, s'il vous plaît ! D'abord, nous abrutirons vos enfants par l'étude des langues mortes et des vertus de la loi romaine. Ça les rendra souples et soumis. Ensuite, pour leur ôter toute velléité de révolte, nous leur enseignerons les vertus de l'Etat et des gouvernements, ainsi que le mépris des gouvernés. Nous leur ferons croire qu'eux, ayant appris le latin, deviennent le sel de la terre, le levain du progrès. Enfin, nous leur ferons croire que la misère des masses est une « loi de la nature » ; et, modifiant l'enseignement selon le goût variable des époques, nous leur dirons, tantôt que telle fut la volonté de Dieu, ou bien que c'est une « loi d'airain », qui fait que l'ouvrier s'appauvrira, dès qu'il commencera à s'enrichir, puisqu'il s'oubliera dans son bien-être

jusqu'à avoir des enfants. Toute l'éducation aura pour but de faire croire à vos enfants que hors l'État providentiel — point de salut ! »

« Et puis, après avoir fait payer par le peuple les frais de toute l'instruction — primaire, secondaire et universitaire — nous nous arrangerons de façon à garder les meilleures parts du gâteau budgétaire pour les fils des bourgeois. Et ce grand bonhomme, le peuple, s'enorgueillissant de ses universités et de ses savants, ne s'apercevra même pas comment nous érigeons le gouvernement en monopole pour ceux qui pourront se payer le luxe des lycées et des universités pour leurs enfants. Si nous leur disions de but en blanc : Vous serez gouvernés, jugés, accusés et défendus, éduqués et abrutis par les riches, dans l'intérêt des riches — ils se révolteraient, sans doute. Mais, avec l'impôt et quelques bonnes lois très « libérales », en disant, par exemple, qu'il faut avoir subi vingt examens pour être admis à la haute fonction de juge ou de ministre, — le bonhomme va gober la chose à merveille. »

Et voilà comment, de fil en aiguille, le gouvernement du peuple par les seigneurs et les riches bourgeois, contre lequel le peuple se révoltait autrefois quand il le voyait de face, se trouve reconstitué, à très peu de chose près, avec l'assentiment et presque aux acclamations du peuple, sous le masque de l'impôt !

\*

\* \*

Ne parlons pas de l'impôt militaire, car là-dessus chacun devrait déjà savoir à quoi s'en tenir. Quand donc l'armée permanente n'a-t-elle pas été le moyen de tenir le peuple en esclavage ? et quand donc une armée régulière a-t-elle pu envahir un pays si elle rencontrait un peuple en armes ? Mais, prenez n'importe quel impôt, — direct ou indirect, sur la terre, sur le revenu ou sur la consommation, pour contracter ou pour payer des dettes d'Etat, l'impôt pour la guerre ou pour l'instruction publique, — analysez-le, voyez à quoi il vous mène en dernier lieu, et vous serez frappé par la force immense, toute-puissante que nous avons remise à nos gouvernants. L'impôt est la forme la plus commode pour les riches de tenir le peuple dans la misère. Il est le moyen de ruiner des classes entières d'agriculteurs et d'ouvriers de l'industrie, à mesure que par une série inouïe d'efforts ils parviennent à accroître tant soit peu leur bien-être. Il est en même temps l'instrument le plus commode pour faire du gouvernement le monopole éternel des riches. Enfin, il permet, sous différents prétextes, de forger les armes qui serviront un jour à écraser le peuple, s'il se révolte. Pieuvre à mille têtes et à mille suçoirs, comme les monstres marins des vieux contes, il permet d'emmailloter toute la société et de canaliser tous les efforts individuels de façon à les faire toujours aboutir à l'enrichissement et au monopole gouvernemental des classes privilégiées.

Tant que l'Etat, armé de l'impôt, continuera d'exister, l'affranchissement du prolétaire ne pourra s'accomplir d'aucune façon, ni par la voie des réformes, ni même par la révolution. Car si la révolution n'écrase pas cette pieuvre, si elle ne lui abat pas ses têtes et ne lui coupe pas ses bras et ses suçoirs, — elle sera étranglée elle-même.

PIERRE KROPOTKINE.

*Les Temps Nouveaux* N° 47 – Du 17 au 23 mars 1900

## A PROPOS DE L'IMPOT

Nous trouvons un excellent exemple de l'usage des impôts en Afrique. On sait que le motif principal de la guerre actuelle fut d'abolir la loi boër qui ne permet pas de forcer les noirs à travailler dans les mines d'or de Johannesburg. Or, voici ce qu'en dit le comte Grey : « Vous devez abandonner à jamais l'idée de développer vos mines par le travail des blancs. Il faut trouver les moyens d'y amener les noirs. On pourrait le faire, par exemple, par le moyen d'un impôt de 25 fr. par hutte de noirs, comme nous le faisons déjà au Basutoland, et aussi par un petit impôt du travail (18 francs), prélevé sur ceux des noirs qui ne produiront pas un certificat d'avoir travaillé quatre mois (par année) chez les blancs. » (Hobson, *The War in South Africa*, p. 234)

Ainsi, voilà le servage que l'on n'ose introduire ouvertement, mais qu'on introduit *par l'impôt*. Supposez chaque misérable hutte frappée de 25 francs d'impôt (*lisez* vingt-cinq francs !) et le servage est fait ! — Et Rudd, l'agent de Rhodes, met les points sur les i, en écrivant : « Si, sous prétexte de civilisation, nous avons exterminé 10.000 à 20.000 derviches avec nos canons Maxim, certainement ce ne sera pas une violence que de forcer les indigènes de l'Afrique du Sud *de donner trois mois par an à un travail honnête*. » Toujours les deux ou trois jours par semaine ! on n'en sort pas. Quant à payer « le travail honnête », Rudd parle carrément : 60 à 70 fr. par mois, c'est du « sentimentalisme morbide ». Le quart serait largement suffisant. (*Ibid.*, p. 235.) Comme ça, le noir ne s'enrichira pas et restera serf. Il faut lui *prendre*, par l'impôt, ce qu'il gagne comme salaire, pour l'empêcher de s'enrichir.

Ce que les Anglais font en Afrique, l'Etat l'a fait pendant trois siècles en Europe.

Autre beauté de l'impôt, ou « comme quoi le gouvernement anglais vient de chiper 4.600.000 fr. à la nation, pour les donner aux gros marchands de thé, — vaudeville en un acte ». Samedi, le 3 mars, on apprenait que le gouvernement britannique allait augmenter de deux pence (20 cent.) par livre les droits d'entrée sur le thé. Aussitôt, samedi et lundi, 22.000.000 de livres de thé, qui étaient en douane en attendant le paiement de l'impôt, furent retirées par les négociants, en payant l'ancien impôt ; et, mardi, le prix du thé dans les magasins à Londres était partout augmenté de deux pence. Si nous ne comptons que les 22.000.000 de livres retirées samedi et lundi, cela ferait déjà un bénéfice net de 44.000.000 de pence, soit 4.583.000 fr., puisés dans les poches des contribuables et donnés aux négociants de thé. Mais la même manœuvre fut faite dans toutes les autres douanes, Liverpool, Ecosse, etc., sans compter le thé sorti des douanes avant qu'on eût notifié l'augmentation de l'impôt. Ce sera sans doute une dizaine de millions *donnés* par l'Etat à ces Messieurs.

Même chose pour le tabac, la bière, les eaux-de-vie, les vins, — et voilà les riches enrichis d'environ 25 millions, pris sur les pauvres. — Vive l'impôt !

P. K.

[Pierre Kropotkine]

*Les Temps Nouveaux* N° 48 – Du 24 au 30 mars 1900.